

Étude sur l'attitude du public à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope

Projet de Port Hope

Phase 11

Décembre 2012

Produit pour le Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope
5, rue Mill Sud
Port Hope (Ontario)
et déchets

Produit par IntelliPulse Inc.
Cabinet de relations publiques et de recherche en marketing

En collaboration avec

Hausman Consulting Inc.
435, avenue Roehampton.
Toronto (Ontario)
M4P 1S3

HAUSSMANN
HAUSSMANN
HAUSSMANN
HAUSSMANN
HAUSSMANN
CONSULTING

1 SOMMAIRE

1.1 Introduction

Les municipalités de Port Hope et de Clarington ont toutes les deux signé une entente juridique avec le gouvernement fédéral pour exécuter la remise en état des sites contaminés et assurer la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs de faible activité existants et, dans le cas de Port Hope, de certains déchets industriels. Les projets proposés comprennent des études techniques et des évaluations environnementales, des consultations publiques, un programme de protection des valeurs foncières, une indemnisation aux municipalités, la construction d'installations et une surveillance permanente. Le projet de Port Hope s'inscrit dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Celle-ci est mise en œuvre au nom du gouvernement fédéral par le Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (BG-IRPH), qui, depuis 2009, en assume la principale responsabilité en remplacement du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA).

Après cinq ans d'études et de consultation communautaire, le BGDRFA a recommandé que tous les déchets de Port Hope soient déplacés et déposés dans une nouvelle installation de déchets à long terme située juste au sud de l'autoroute 401 et à l'ouest du chemin Baulch, dans la municipalité de Port Hope. La ville de Port Hope et les autorités fédérales responsables (Ressources naturelles Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et Pêches et Océans Canada) ont accepté les conclusions de l'évaluation environnementale selon lesquelles le projet ne causera probablement aucun effet environnemental néfaste important, à condition que les mesures appropriées soient mises en œuvre.

En octobre 2009, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a délivré à EACL un permis de cinq ans pour entreprendre le projet de Port Hope. EACL (la société parente du BG-IRPH) assume depuis la responsabilité du fonctionnement de l'installation de gestion des déchets Welcome existante, a terminé la conception détaillée et les plans de réhabilitation, a construit une route d'accès désignée menant à la nouvelle installation de stockage à long terme, et a commencé les contrôles radiologiques de propriétés publiques et privées à Port Hope. EACL a également terminé tous les documents techniques et documents de conformité requis, qui vont des plans en santé et sécurité au travail aux plans de radioprotection et plans d'urgence, tout en continuant d'impliquer de manière exhaustive la Municipalité de Port Hope et l'ensemble de la collectivité. En novembre 2012, la CCSN a approuvé la demande de modification au permis présentée par EACL visant l'obtention d'un permis de dix ans qui permettra l'assainissement de déchets radioactifs de faible activité et l'achèvement du Projet de Port Hope.

Dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH), EACL a commandé une étude annuelle sur l'attitude de la population afin de suivre l'évolution de la sensibilisation de celle-ci à l'IRPH, de recenser les problèmes et les préoccupations, d'établir quels sont les besoins en communication et de fournir des données sur l'attitude et les comportements de la population. Le

présent rapport fait état des résultats de la onzième phase d'un sondage téléphonique mené auprès de la population dans les quartiers 1 et 2 de Port Hope en novembre et décembre 2012. La première phase a été menée auprès des résidents locaux en février 2002, suivi par des études en avril 2003, mai 2004, octobre 2005, novembre 2006, octobre 2007, octobre 2008, novembre 2009, novembre 2010, décembre 2011 et octobre 2012.

1.2 Principales conclusions

Voici certaines des conclusions du sondage 2012 :

- Les résidents de Port Hope se disent toujours satisfaits de vivre dans cette collectivité, 67 % d'entre eux indiquant qu'ils sont « très satisfaits » et plus de 90 % sont « très » ou « quelque peu » satisfaits (Tableau 3.1-1)
- « Crime / drogues / vandalisme / police » est le problème principal auquel fait face la communauté en 2012 (37 %), ce qui rejette en seconde place le « transport / nettoyage / transfert des déchets radioactifs de faible activité à l'installation de l'IRPH » (21 %). (Tableau 3.2-1) Dans leur ensemble, les problèmes liés aux déchets radioactifs sont nommés par 38 % des répondants, y compris le déplacement et l'assainissement des déchets, la « présence de déchets radioactifs » (9 %), la « Diminution de la valeur des biens immobiliers » (6%) et la « radioactivité / les rayonnements » sans attribuer une source (2 %).
 - ◆ Néanmoins, 57 % des répondants indiquent que le nettoyage des déchets radioactifs de faible activité est une question « très importante » et 84 % d'entre eux affirment qu'il s'agit d'une question « quelque peu » ou « très » importante. (Tableau 3.3)
- Les conclusions de 2012 sur la sensibilisation et les comportements sont restées largement favorables et consistantes avec les conclusions des années précédentes, et ont même atteint des sommets dans certains cas. En particulier :
 - ◆ 85 % des répondants affirment qu'ils savent au moins quelque chose au sujet de la présence des déchets radioactifs de faible activité dans leur collectivité (Tableau 4.1-1)
 - ◆ Le fait de vivre dans une collectivité où on trouve des installations de gestion des déchets radioactifs n'est pas un sujet très présent dans l'esprit des résidents. 77 % d'entre eux n'y pensent « jamais » ou n'y pensent « pas très souvent ». (Tableau 4.3.1)
 - ◆ 85 % des répondants sont « très » ou « quelque peu » confiants que les déchets peuvent être gérés à long terme en toute sécurité à l'installation recommandée et 47 % d'entre eux se disent « très confiants ». Dans l'ensemble, les niveaux de confiance (très ou quelque peu confiant) ont augmenté progressivement, passant de 65 % en 2002 à 85 % en 2012. (Tableau 5.1-1)

- ◆ La sensibilisation à l'Initiative dans la région de Port Hope (95 %) demeure très élevée, et la sensibilisation au Projet de Port Hope (84 %) est plus élevée que jamais. (Tableau 4.2-1)
- ◆ 68 % des répondants ont indiqué qu'ils connaissaient le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PPVBI) (tableau 4.4-2). Les résidents qui indiquent posséder une propriété dans la ville de Port Hope ou au sud de Dale Road/County Road 2 sont plus au courant du programme que ceux qui indiquent ne pas posséder une propriété dans cette zone (72 % contre 59 %).
 - À cette question posée pour la première fois, 64 % signalent qu'ils sont confiants dans le fait que le PPVBI minimisera les effets négatifs du projet sur la valeur des propriétés. (Tableau 4.4-4)
- ◆ 85 % des répondants affirment être « très » ou « quelque peu » satisfaits de la façon dont l'IRPH diffuse l'information au sujet de ses activités (tableau 6.1), et 81 % estiment qu'ils ont eu suffisamment l'occasion de donner leur avis sur le projet (tableau 6.3-1). Ces conclusions montrent que les taux de satisfaction sont revenus aux niveaux antérieurs, après avoir baissé pendant deux ans.
- ◆ 29 % des répondants indiquent spontanément qu'ils n'ont « pas d'inquiétudes quant à la sécurité » quand on leur demande de nommer une mesure pouvant être prise pour leur donner encore plus confiance dans la sûreté de la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme. Cela représente une augmentation significative par rapport aux conclusions de tous les sondages antérieurs. La mesure précise la plus susceptible d'augmenter la confiance des résidents est de « surveiller étroitement, tester, maintenir et inspecter » l'installation (25 %), alors que la réponse « informer honnêtement les résidents / fournir des mises à jour régulières / publier de l'information au moyen de brochures, sur un site Web et dans les médias » est donnée moins fréquemment qu'avant (17 %). (Tableau 5.2-3).
- Le fait que la population soit sensibilisée à la gestion des déchets radioactifs de faible activité ainsi que son attitude favorable à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope peut être attribuée aux activités de communication de l'IRPH. L'IRPH maintiendra une attitude favorable en diffusant des communications sur les importants sujets suivants :
 - ◆ Une claire majorité des répondants sont confiants dans le fait que le projet pourra minimiser les effets de la circulation (79 %), de la poussière (71 %), et des effets nuisibles d'ordre général (77 %). (Tableau 5.1-4).
 - ◆ Les inquiétudes les plus fréquemment mentionnées continuent d'être le « transport / déplacement des déchets – déversements, accidents, poussière » (24 %), suivie de « la période de temps que cela prendra » (14 %), les « méthodes de stockage » (12%) et la « contamination du sol, de l'eau, de l'air / les fuites » (10%) (Tableau 5.2-1)

- ◆ 95 % ont entendu parler des plans d'assainissement de certaines résidences et d'autres sites contaminés par des déchets radioactifs de faible activité et 94 % ont entendu parler des plans de transport de sol contaminé à la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme le long de routes désignées. Le nombre de résidents ayant entendu parler de plans pour la réalisation de nouveaux contrôles radiologiques de chaque propriété a énormément augmenté. La sensibilisation aux nouveaux contrôles radiologiques a doublé dans le quartier 1 (83 % contre 38 % en 2011) et a augmenté de 50 % dans le quartier 2 (61 % contre 38 % en 2011). (Tableau 4.2-3)
- Plusieurs conclusions permettront au BG-IRPH d'élaborer des projets de communications à l'avenir :
 - ◆ Le personnel du PPH ou du PPVBI (45 %), le site Web de l'IRPH (36 %), la municipalité de Port Hope (32 %), et les agents immobiliers (32 %) sont les sources d'information sur le PPVBI les plus fréquemment citées. (Tableau 4.4-3)
 - ◆ 56 % des répondants nomment le personnel de l'IRPH (37 %) et le site Web de l'IRPH (19 %) comme la source en laquelle ils ont le plus confiance quant à la fourniture de renseignements exacts et exhaustifs sur l'IRPH. La municipalité de Port Hope (22 %), les organismes du gouvernement fédéral (16 %) et les médias locaux (15 %) sont moins souvent cités. Un tiers nomment des scientifiques qualifiés indépendants (31 %). (Tableau 6.2-2)
 - ◆ Les bulletins ou les brochures envoyées par courrier aux résidents (dont font état 61 % des résidents) sont la source d'information sur l'Initiative dans la région de Port Hope préférée des répondants. Les réponses indiquent aussi le besoin de diversifier les médias utilisés pour diffuser l'information : les répondants ont dit vouloir que l'information soit également diffusée par l'entremise des journaux (28 %), de réunions publiques ou de portes ouvertes (22 %), et de mises à jour électroniques par courriel ou sur Internet (23 %) (Tableau 6.2-1)
 - ◆ Un quart des répondants signale qu'ils ont à un moment donné obtenu de l'information à partir du site Web de l'IRPH (22 %), sur Twitter (2 %) ou Facebook (2 %). (Tableau 6.2-3)